

Lieu: OUAGADOUGOU

Date: 25/09/2024

M./Mme Nana Zakaria,

Je vous informe que l'entreprise reconnaît que vous bénéficiez de votre congé annuel, votre période de repos commençant le 2024-09-26 et se terminant le 2024-10-01. Vous devrez reprendre le travail le 02/10/2024 à l'heure prévue.

Ce congé payé respecte les dispositions de la législation en vigueur et des accords collectifs applicables, en veillant à ce que vous, en tant que salarié, ayez connaissance des dates de votre congé au moins 30 jours à l'avance.

Veuillez signer cette lettre de notification.

Directeur des Ressources Humaines